

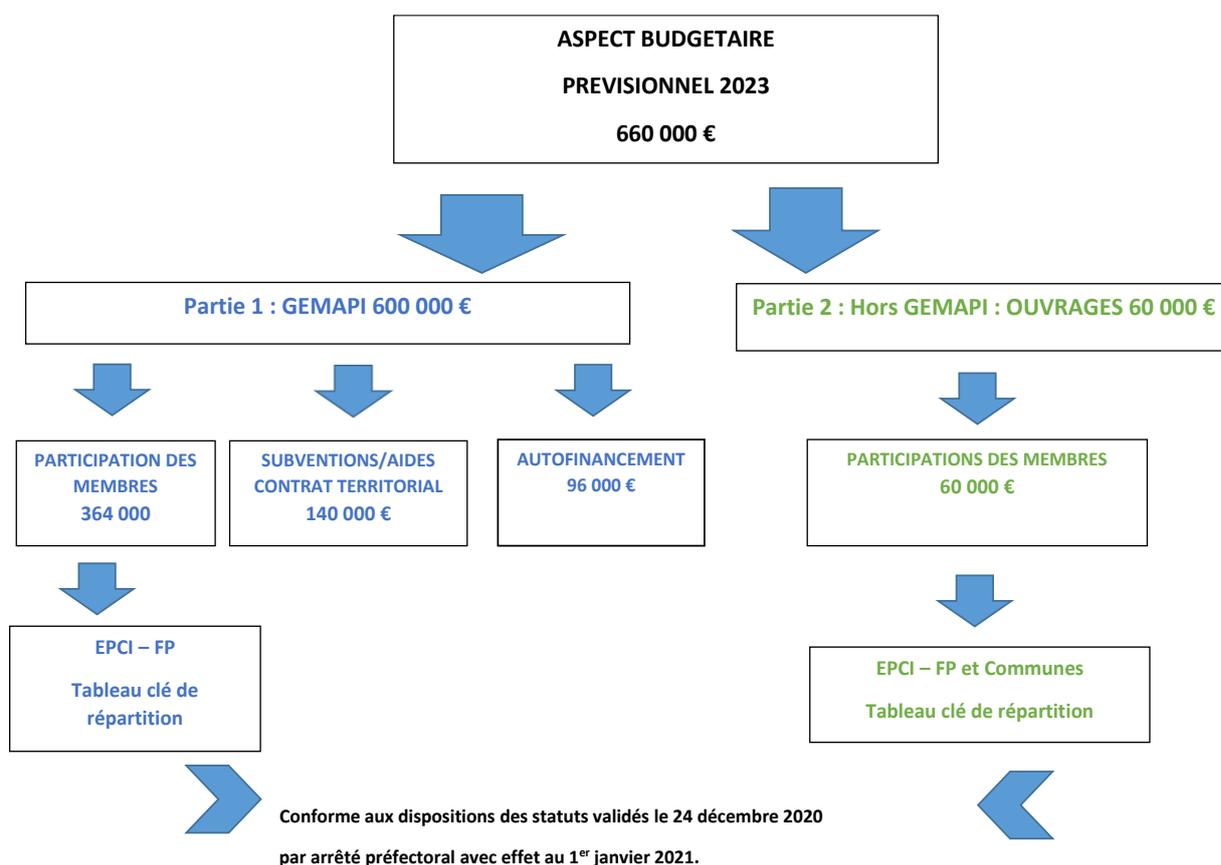


*Siège : Mairie de Bracieux 41250
Tel/Fax 02 54 46 49 67*

RAPPORT DE PRESENTATION

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

DOCUMENT PRESENTE LE 26/01/2023



Pour rappel :

Année N-1 (2022) : 660 000 € : GEMAPI 600 000 € et Hors GEMAPI : 60 000 €
 Année N-2 (2021) : 980 000 € : GEMAPI 920 000 € et Hors GEMAPI : 60 000 €
 Année N-3 (2020) : 1 000 000 € : GEMAPI 940 000 € et Hors GEMAPI : 60 000 €
 Année N-4 (2019) : 950 000 € : GEMAPI 890 000 € et Hors GEMAPI : 60 000 €
 Année N-5 (2018) : 1 000 000 € : GEMAPI 940 000 € et Hors GEMAPI : 60 000 €

PARTIE 1 – BLOC GEMAPI

Les recettes prévisionnelles :

FINANCEMENT 2023 :

Année inter-contrat :

- Equipe- travaux en régie : sans financement : période inter-contrat,
- Mise à disposition des agents auprès du CDPNE pour le programme Grenouille Taureau : sans compensation financière
- Etude bilan et prospectives du prochain contrat – financement à 80 % : fin de l'étude,
- Les postes d'animation et de technicien sont financés à 80 %, salaires et charges, et forfait de fonctionnement.
- Le poste de secrétariat 30%, salaires et charges.

Les subventions prévisionnelles attendues pour 2023 sont de 140 000 €.

PARTICIPATIONS DES MEMBRES

La participation des membres est calculée selon la clé de répartition, validé par l'arrêté inter préfectoral du SEBB du 3 août 2018 : soit :

- 4/10 : Population légale municipale prorata surface bassin versant,
- 2/10 : surface comprise sur le bassin versant du Beuvron,
- 3/10 : linéaire de rives de Beuvron et de Cosson classés liste 2,
- 1/10 : linéaire de rives du Beuvron et du Cosson hors liste 2 et de tous les affluents (cartographie des cours d'eau).

Cette clé est convertie en pourcentage entre les membres.

Avis favorable membres : actualisation les données population légales – INSEE 2022
Révision de la clé de répartition à compter de l'année 2023
Augmentation de 7% du produit attendu
Produit attendu pour 2023 : 364 000 €

Appel de cotisation dans les mêmes conditions :

Acompte 50% après vote du budget
Solde de 50% en septembre.

Présentation de la clé répartition révisée et montant de la participation des membres :

GEMAPI	Montant des contributions 2023		1er semestre 2023	2e semestre 2023
MEMBRES EPCI-FP	Clé repartition %	364 000.00 €	182 000.00 €	182 000.00 €
AGGLOPOLYS	24.20	88 088.00 €	44 044.00 €	44 044.00 €
CŒUR DE SOLOGNE	12.25	44 590.00 €	22 295.00 €	22 295.00 €
GRAND CHAMBORD	19.46	70 834.40 €	35 417.20 €	35 417.20 €
ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	1.20	4 368.00 €	2 184.00 €	2 184.00 €
SAULDRE ET SOLOGNE	2.73	9 937.20 €	4 968.60 €	4 968.60 €
SOLOGNE DES RIVIERES	0.81	2 948.40 €	1 474.20 €	1 474.20 €
VAL DE CHER CONTROIS	5.25	19 110.00 €	9 555.00 €	9 555.00 €
SOLOGNE DES ETANGS	13.83	50 341.20 €	25 170.60 €	25 170.60 €
PORTES DE SOLOGNE	15.02	54 672.80 €	27 336.40 €	27 336.40 €
VAL DE SULLY	3.93	14 305.20 €	7 152.60 €	7 152.60 €
GIENNOIS	0.35	1 274.00 €	637.00 €	637.00 €
LES LOGES	0.97	3 530.80 €	1 765.40 €	1 765.40 €
MONTANT TOTAL	100.00	364 000.00 €	182 000.00 €	182 000.00 €

AUTOFINANCEMENT

Prévision d'un autofinancement de 96 000 € : capacité d'autofinancement suffisante

Les dépenses prévisionnelles :

TRAVAUX DU SYNDICAT – PREVISION

Année de transition entre les deux contrats :

- Programme de travaux pour un entretien des cours d'eau
- Prestation embâcles et entretien des ouvrages

- Programme de travaux sur les espèces envahissantes
 - Animales : éradication de la grenouille taureau
 - Végétales : jussie -renouée du japon
- Travaux qui seront réalisés en régie par l'équipe technique ...

Planning des travaux 2023

TRAVAUX EN REGIE 2023 : EQUIPE (3 agents)	Jours	financement	
Entretien de la Canne	16	12 000 €	50% -ctma
Lutte contre les especes envahissantes			
Lutte Grenouille Taureau - convention mads avec le CDPNE	35	0 €	100% sebb
Programme d'arrachage Jussie et/ou renouée du japon	15	14 400 €	40% CD 41
Entretien des cours d'eau			
Prestation "embacles" : accord du riverain propriétaire	30	oui	300 €/jours
Entretien des cours d'eau	92	non	100% sebb
Entretien barrages (accès, nettoyage vannes)	10	non	100% sebb
Total	198		

ETUDE BILAN ET NOUVEAU CONTRAT TERRITORIAL

Etude bilan et perspectives du nouveau contrat territorial : 3ème années 2021, 2022 et 2023

- Choix d'un cabinet d'étude en décembre 2020
- Lancement et signature du marché le 18/02/2021
- Report de la fin de l'étude en mars 2023
- Signature du prochain contrat territorial au cours du 1^{er} trimestre 2024

ETUDE BILAN ET PROSPECTIVE DU PROCHAIN CONTRAT TERRITORIAL			
Etablissement 4 phases - marché signé le 18/02/2021- montant ttc		109 350,00 €	programme de réalisation 2021/2022
Phase 1	Evaluation du Contrat territorial 2016-2021 et bilan	53 592,00 €	Copil 05/07/2021
Phase 2	Diagnostic multithématique du territoire	31 728,00 €	Copil 11/10/2021 et cotech 15/11/2021
Phase 3	Elaboration d'un programme d'actions	16 230,00 €	
Phase 4	Rédaction des dossiers réglementaires	7 800,00 €	

PREVENTIONS DES INONDATIONS

1-DISPOSITIF DE MESURE ET D'INFORMATION HYDRAULIQUE

- Installation de 10 stations de mesures 2019-2020
- Charges de fonctionnement du dispositif de mesure et d'information hydraulique : maintenance – frais annuels de supervision – frais de transmission (sms-data) – assurance et imprévus ...
- Evolution du dispositif
- Renouvellement des contrats Aquasys et O2TM à compter du 1^{er} janvier 2023

2- ETUDE : COMMUNE DE SENNELY

- Lancement d'une nouvelle consultation pour étude hydraulique de la commune de Sennely – première consultation infructueuse -

COMMUNICATION

- Site internet : frais de fonctionnement
- Edition annuelle de la plaquette « Au fil du Beuvron – bilan d'activité »

CHARGES DE PERSONNEL

Salaires et charges de personnel : 6 ETP pour 2023

Tableau des effectifs au 01/01/2023					
secteur	Grade	Catégorie	budgétaires	pourvus	TC
Filière administrative					
FPT	Rédacteur principal de 1er classe	B	1	1	TC
Filière technique					
FPT	Ingénieur contractuel	A	1	1	TC
	Technicien de rivières		1	1	CDI Droit privé- TC
	Chef d'équipe		1	1	CDI Droit privé- TC
	Chef d'équipe suppléant		1	1	CDI Droit privé- TC
	Agent		1	1	CDI Droit privé- TC
	Agent		0	0	CDI Droit privé- TC
TOTAL			6	6	

CHARGES GENERALES (011)

Installation dans les nouveaux locaux de la Communauté de communes du grand Chambord :

- Mobilier de bureau et de rangement
- Signalétique
- Agencement du local technique
- Versement d'un loyer mensuel

Charges liées aux postes :

- **Equipe technique** : matériel et équipement, vêtement de sécurité, entretien de deux véhicules, achat d'équipements et matériel, téléphones et forfaits, formation ...
- **Technicien de rivières** : matériel et équipement – entretien véhicule ...
- **Cheffe de projet/animation** : prestations de services : Pilote 41-SIG, plateforme de marché, communication, formations, véhicule de location, téléphone et forfait ...
- **Secrétariat/Finance** : contrat et licence avec prestataire informatique : logiciels comptabilité et RH, dématérialisation et transmission des actes en préfecture ...

AUTRES CHARGES (65-67-042-022)

- Indemnités des élus et cotisations,
- Amortissement : biens acquis en 2022

Conforme aux durées d'amortissement déjà votées :

- Droit logiciel (Berger levrault/Segilog) : 1 512 €
 - Amortissement sur 5 ans soit 302,40 €/an
- Acquisition d'un système de sécurité de 2 stations de mesures :
 - Amortissement sur 1 an soit 960 €/an
- Equipements : débroussailleuse
 - Amortissement sur 1 an soit 854,04 €/an

TABLEAU RECAPITULATIF DES DESPENSES

PREVISIONNEL DES DEPENSES 2023	
ETUDE BILAN et PROCHAIN CONTRAT (solde) et D.I.G	50 000
DISPOSITIF DE MESURE (fonctionnement)	10 000
COMMUNICATION	4 000
ETUDE COMMUNE DE SENNELY	25 000
CHARGES GENERALES (011)	125 000
CHARGES DE PERSONNEL (012) : 6 ETP	275 000
AUTRES CHARGES (65-66-022-042)	111 000
TOTAL PREVISIONNEL	600 000

PARTIE 2 – BLOC Hors GEMAPI – item 10 -Ouvrages

Faisant suite à la dissolution des 8 syndicats de rivières au 31/12/2017,
« Transfert des biens, droits et obligations des syndicats dissous » : Transfert des ouvrages,
propriété des anciens syndicats de rivières : Beuvron Aval et Beuvron Centre Aval

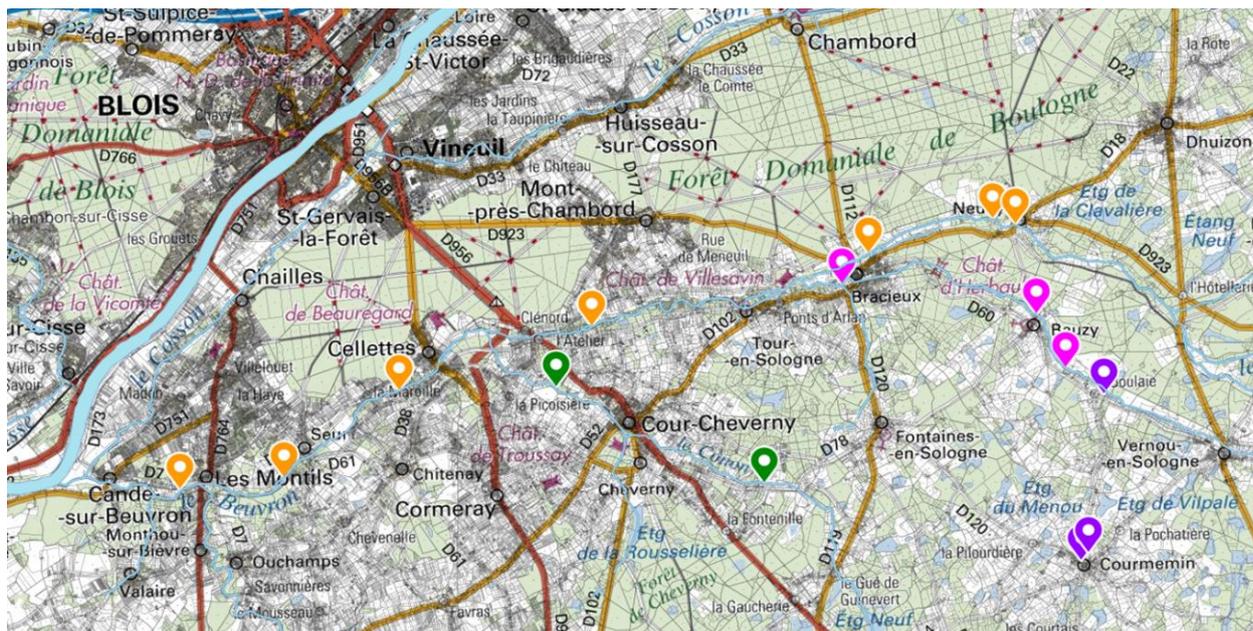
Les recettes prévisionnelles :

Bloc 2 : Hors GEMAPI – ouvrages

Le syndicat assure le **fonctionnement et l'entretien de 15 ouvrages** : dont 5 électrifiés

OUVRAGES APPARTENANT AU SYNDICAT au 01/01/2021					
COMMUNE	TYPE DE BARRAGE	ADRESSE	Cours d'eau	TERRITOIRE EPCI/FP	Observations
BAUZY	Barrage à Bastaings	La boulaie	NIZERON	GRAND CHAMBORD	
BAUZY	Barrage Petrissan	L'avaray	LA BONNHEURE	GRAND CHAMBORD	
BAUZY	Barrage Petrissan	Le bourg	LA BONNHEURE	GRAND CHAMBORD	
BRACIEUX	Barrage à clapets	Le verger	LE BEUVRON	GRAND CHAMBORD	Electrification
BRACIEUX	Barrage Petrissan	Le carroir des eaux	LA BONNHEURE	GRAND CHAMBORD	
COURMEMIN	Barrage à Bastaings	STEP	NIZERON	ROMORANTINAIS	
NEUVY	Barrage à aiguilles	Le bourg	LE BEUVRON	GRAND CHAMBORD	
NEUVY	Barrage à aiguilles	La Suisière	LE BEUVRON	GRAND CHAMBORD	
MONT/COUR-CHEVERNY	Barrage à clapets et cremaillères	Pezay	bief du BEUVRON	GD CHAMBORD/AGGLOPOLYS	
COUR-CHEVERNY	Barrage à clapets et cremaillères	Pezay	LE BEUVRON	AGGLOPOLYS	Electrification
COUR-CHEVERNY	Barrage Petrissan	Le Gué du merle	LE CONON	AGGLOPOLYS	
COUR-CHEVERNY	Barrage à clapets	Château de Beaumont	LE CONON	AGGLOPOLYS	
CELLETES	clapets + vannes	La varenne	Beuvron	AGGLOPOLYS	Electrification
OUCHAMPS/SEUR	clapets + vannes	Les Romarins	Beuvron	AGGLOPOLYS	Electrification
MONTHOU S-BIEVRE/LES MONTILS	pelles + crémaillères	Rouillon	Beuvron	AGGLOPOLYS	Electrification

Plan de situation des ouvrages :



Les recettes prévisionnelles :

PARTICIPATIONS DES MEMBRES

La participation des membres est calculée selon la clé de répartition, validé par l'arrêté inter préfectoral du SEBB du 3 août 2018 : soit :

- 4/10 : Population légale municipale prorata surface bassin versant,
- 2/10 : surface comprise sur le bassin versant du Beuvron,
- 3/10 : linéaire de rives de Beuvron et de Cosson classés liste 2,
- 1/10 : linéaire de rives du Beuvron et du Cosson hors liste 2 et de tous les affluents (cartographie des cours d'eau).

Cette clé est convertie en pourcentage entre les membres.

Avis favorable membres : actualisation les données population légales – INSEE 2022
Révision de la clé de répartition à compter de l'année 2023
Pas d'augmentation du produit attendu
Produit attendu pour 2023 : 60 000 €

Appel de cotisation dans les mêmes conditions :

Acompte 50% après vote du budget
Solde de 50% en septembre.

Clé répartition 2023

- Clé de répartition révisée
- Rappel : syndicat fonctionnement à la carte

Hors GEMAPI -Item 10 - ouvrages	Montant des contributions 2023		1er semestre 2023	2e semestre 2023
MEMBRES EPCI -FP et communes	%	60 000.00 €	30 000.00 €	30 000.00 €
AGGLOPOLYS	29.70	17 820.00 €	8 910.00 €	8 910.00 €
CŒUR DE SOLOGNE	15.60	9 360.00 €	4 680.00 €	4 680.00 €
GRAND CHAMBORD	24.08	14 448.00 €	7 224.00 €	7 224.00 €
ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	1.58	948.00 €	474.00 €	474.00 €
CC SAULDRE ET SOLOGNE			0.00 €	0.00 €
commune d'ARGENT SUR SAULDRE	0.59	354.00 €	177.00 €	177.00 €
Commune de BRINON SUR SAULDRE	2.74	1 644.00 €	822.00 €	822.00 €
Commune de CLEMONT	0.48	288.00 €	144.00 €	144.00 €
CC SOLOGNE DES RIVIERES	1.05	630.00 €	315.00 €	315.00 €
VAL DE CHER CONTROIS	6.60	3 960.00 €	1 980.00 €	1 980.00 €
SOLOGNE DES ETANGS	17.58	10 548.00 €	5 274.00 €	5 274.00 €
PORTES DE SOLOGNE				
VAL DE SULLY				
GIENNOIS				
LES LOGES				
commune de VIENNE EN VAL				
MONTANT TOTAL	100.00	60 000.00 €	30 000.00 €	30 000.00 €

Les dépenses prévisionnelles :

TRAVAUX D'ENTRETIEN SUR LES OUVRAGES

- Provision pour des travaux imprévus

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

- Electricité et assurance

EMPRUNT SUR LES OUVRAGES

En 2018 : transfert de 3 emprunts, reste en 2023 : 1 emprunt en cours

TRANSFERT : Prêt BEUVRON CENTRE AVAL :

- 138 000 € - 15 ans - taux 4,55 % - fin 09/2023
- Capital restant dû au 01/01/2023 : 9 344,96 €

POSTES DE DEPENSES	DEPENSES
REMBT EMPRUNT (suite dissolution des syndicats)	10 000
ASSURANCES OUVRAGES/BARRAGES	4 000
ELECTRICITE BARRAGES	2 500
ENTRETIEN ET REPARATIONS OUVRAGES	40 000
DEPENSES IMPREVUES	3 500
TOTAL PREVISIONNEL	60 000

Fin du rapport de présentation.